PUBLI-TOPEX
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHIEU – 75008 PARIS
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS
R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

Facturation électronique des marchés publics et Chorus Pro

CONTEXTE

La circulaire d'avril 2017 rappelle que la facturation électronique s'impose aux fournisseurs des entités publiques à partir de 2017: l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014, le décret n°2016-1478 du 2 novembre 2016 et l'arrêté d'application du 9 décembre 2016 (NOR ECFM1627978A) nous disent ce qu'il en est de la facture électronique et de Chorus Pro. Mais comment expliquer cela simplement et l'utiliser pour les maîtres d'œuvre?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux participants maîtres d'œuvre d'appréhender la facture électronique et Chorus Pro de manière efficace, de s'inscrire sur la plateforme et de savoir saisir ou déposer une facture en ligne, seul ou en co-traitance ou sous-traitance, puis de la suivre, et de faire de même avec les entreprises de travaux qui déposent leurs propres factures.

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont:

> **Comprendre le principe de la facture électronique et de Chorus Pro**
> **Savoir s'inscrire sur ce portail**
> **Savoir saisir ou déposer une facture en ligne**
> **Savoir suivre cette facture, pour soi et pour les entreprises de travaux**

PROGRAMME

Rappel sur la facturation électronique et ses échéances (2h)

> **Le code des marchés publics actuel et la facturation électronique**
> **Qu'est-ce que c'est exactement et ses contenus?**
> **Les dates d'application**

Chorus Pro: concept et théorie (2h)

> **Ce que c'est**
> **Son actualité**
> **Ses contraintes**

Inscription sur Chorus Pro (1h)

> **Comment remplir toutes les étapes de l'inscription sur Chorus Pro**
> **Pour factures de services / fournitures et factures à traiter, notamment: g estion du compte, gestionnaire et autres...**

Utilisation pratique de Chorus Pro en direct sur Internet (2h)

> **Démonstration de dépôt d'une facture de services**
> **Idem pour les factures avec co-traitant, sous-traitant**

PUBLI-TOPEX
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHIEU – 75008 PARIS
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS
R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

> **Démonstration d'une saisie de facture**
> **Suivi d'une facture ou situation (tableau de bord / avancement)**
> **Factures à valider des entreprises de travaux / sollicitations**
> **Gestion des relations/demandes des maîtres d'ouvrage**
> **Dépôt de flux (edi-api)**